

**NOTES D'ALLOCUTION
DE L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA,
PRÉSIDENT DU SÉNAT,**

**À L'OCCASION D'UNE RÉCEPTION
POUR LES STAGIAIRES AMÉRICAINS**

**APPARTEMENTS DU PRÉSIDENT DU SÉNAT
LE 29 MAI 2013**

Honorables sénateurs,
Huissier du bâton noir,
Votre Excellence, l'ambassadeur Jacobson,
Monsieur James Baker,
Stagiaires,
Mesdames et messieurs,

Soyez les bienvenus au Sénat et dans les appartements du Président du Sénat. Permettez-moi de souhaiter cordialement la bienvenue à l'ambassadeur Jacobson, ainsi qu'à M. James Baker, qui nous envoie systématiquement depuis plusieurs années des étudiants de haut calibre dans le cadre du Canadian Parliamentary Internship Program. À vous tous étudiants qui en êtes à vos débuts sur la Colline du Parlement, soyez les bienvenus.

Les programmes de stages parlementaires sont un atout considérable pour les relations internationales. Ils favorisent une meilleure communication et une plus grande compréhension, et permettent la création de réseaux entre les personnes qui ont des affinités.

À la comparaison des systèmes politiques du Canada et des États-Unis, vous constaterez rapidement la présence de différences notables. L'une d'entre elles est sans contredit que notre chef d'État est la Reine, alors qu'aux États-Unis, c'est le président élu. Vous aimerez peut-être aussi savoir que c'est au

Canada que le président Obama a fait sa première visite internationale, en février 2009, et qu'il s'est assis dans cette même salle où nous nous trouvons.

En plus de nos chefs d'État respectifs, d'autres différences importantes nous distinguent, notamment sur le plan de la séparation des pouvoirs. Aux États-Unis, le président et les membres de son Cabinet ne peuvent faire partie d'aucune des deux Chambres du Congrès. Au Canada toutefois, le premier ministre et les membres de son Cabinet sont généralement des députés de la Chambre des communes et parfois des sénateurs, et ils représentent le parti qui détient le plus grand nombre de sièges à la Chambre des communes.

De plus, même si les États-Unis et le Canada ont tous deux une législature bicamérale, nos sénateurs sont nommés et non élus, et le Canada a un régime pluripartite et non bipartite, ce qui traduit bien les nombreuses différences régionales autant qu'idéologiques du pays.

Vous aurez la possibilité d'observer de près ces caractéristiques du régime politique canadien. Par votre travail dans les bureaux des sénateurs et des députés, vous aurez un point de vue privilégié sur l'élaboration des politiques gouvernementales au Canada, sur le fonctionnement de nos partis politiques et sur notre système électoral. Ceux d'entre vous qui travailleront dans les circonscriptions pourront mieux apprécier la diversité culturelle et régionale du Canada.

Dans le même ordre d'idées, je vous invite à réfléchir aux avantages de l'éducation postsecondaire internationale, que je considère comme une composante essentielle des études de premier cycle et des cycles supérieurs. J'ai pu profiter directement de ces avantages comme étudiant en Irlande et à Rome. Il est clair que ce genre d'expérience met l'étudiant en contact avec des valeurs et des idées différentes, et elle restera gravée dans sa mémoire toute sa vie. De nombreux étudiants qui viennent au Canada dans le cadre d'échanges

deviennent des ambassadeurs officieux des idéaux canadiens lorsqu'ils rentrent dans leur pays. Les solides relations personnelles entre les Canadiens et des citoyens d'autres pays durent et permettent de rehausser l'harmonie et la compréhension entre nos pays. Ces avantages, et de nombreux autres encore, découlent directement d'une expérience éducative internationale.

J'ai bon espoir que vous serez heureux de votre séjour à Ottawa et que le programme de stage parlementaire vous sera profitable, dès aujourd'hui, mais aussi au cours de votre carrière. Les parlementaires profiteront pour leur part de votre travail inlassable, de votre compétence accrue, de votre dévouement à poursuivre vos études, ainsi que des amitiés et des relations que vous nouerez et que vous entretiendrez sans doute pendant de longues années.

J'ai maintenant le privilège d'inviter l'ambassadeur Jacobson à s'avancer. Monsieur l'ambassadeur, vous avez étudié à l'Université Georgetown et à l'Université James Hopkins, et vous possédez une expérience comme avocat de sociétés et conseiller spécial du Président. Je crois savoir que votre mandat de 22^e ambassadeur des États-Unis au Canada prendra fin en juillet. Je suis sûr que votre séjour actuel de près de quatre ans au Canada vous inspire d'excellents conseils pour les participants du programme de stage de cette année.